

GUIDE DE RÉSERVATION DES POSTES DE TRAVAIL

À L'INTENTION DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE



*Mise à jour le 28 août 2024
Révisé le 11 novembre 2024*


[www.
olympiades
metiers.
quebec](http://www.olympiadesmetiers.quebec)

 **Compétences
Québec**



INTRODUCTION

Ce guide expose la démarche à suivre pour qu'un centre de formation inscrive une candidate ou un candidat aux Olympiades québécoises des métiers et des technologies.



Le personnel de Compétences Québec se fera un plaisir de vous apporter des éclaircissements sur toutes les facettes des Olympiades. Le numéro pour nous joindre est le 418 646-3534 ou par courriel à olympiades@competencesquebec.com.

Nous vous invitons à lire et à diffuser l'information contenue dans le présent document.

Pour les habitués des Olympiades québécoises, nous vous invitons fortement à lire le présent document qui contient la procédure de réservation des postes de travail.

De plus, vous pouvez visiter notre site Web à l'adresse suivante:

www.olympiadesmetiers.quebec




RÉSERVATION DES POSTES DE TRAVAIL

Voici la démarche à suivre afin de réserver des postes de travail aux Olympiades québécoises des métiers et des technologies.

La réservation des postes de travail se divise en deux étapes qui se déroulent comme suit.


Étape 1: (fin-septembre au 11 octobre 2024)



À la mi-septembre, chaque centre de formation professionnelle souhaitant présenter une candidate ou un candidat dans une discipline à la finale québécoise, est invité à formuler une demande de réservation pour un poste de travail dans cette discipline. Les centres de formation ont jusqu'au 11 octobre 2024 pour faire parvenir leurs demandes. Celles-ci doivent être acheminées via la répondante ou le répondant régional ou, à défaut d'en avoir un, directement à Compétences Québec.


Le seul moyen de faire parvenir les réservations de postes de travail à Compétences Québec est par courriel à l'adresse suivante : olympiades@competencesquebec.com.

Compétences Québec prend alors acte des demandes et détermine s'il doit y avoir une sélection régionale.



Une sélection régionale est habituellement déclenchée si le nombre de demandes dépasse la capacité d'organisation de Compétences Québec (normalement 12 postes de travail par discipline).

Si des sélections régionales sont nécessaires dans une discipline, c'est qu'il y aura un nombre de postes de travail disponibles inférieur à la demande régionale dans ladite discipline et Compétences Québec communiquera l'information aux régions concernées. Il revient alors aux centres de formation professionnelle d'une même région de s'entendre entre eux pour convenir des règles de sélection.



À la fin de cette étape, Compétences Québec fait parvenir une facture à chaque répondante ou répondant régional ou, à défaut d'en avoir un, à chaque centre de formation afin de confirmer la réservation des postes de travail. Cette facture comprend un dépôt non remboursable ni transférable de 410 \$ par poste réservé. Ce dépôt est crédité lors de l'inscription du candidat ou de la candidate qui est au coût de 310 \$.

Étape 2 : (21 octobre au 1^{er} novembre 2024)

Au terme de l'étape 1, dans chaque discipline où le nombre de réservations est faible, particulièrement les programmes offerts à peu d'endroits, Compétences Québec peut procéder à une offre additionnelle de postes de travail ou annuler le concours. La décision est communiquée à l'ensemble des centres de formation concernés.

Advenant le cas d'une offre additionnelle, les centres ont jusqu'au 1^{er} novembre 2024 pour répondre aux offres.

Compétences Québec procède alors à l'attribution des postes de travail additionnels et les résultats sont communiqués aux centres. Une facture est acheminée à chaque centre concerné et comprend un dépôt non remboursable ni transférable de 415 \$ par poste obtenu lors de l'étape 2. Ce dépôt est crédité lors de l'inscription du candidat ou de la candidate.

ÉCHÉANCIER 2024-2025

Mai 2024	Envois des affiches grand format (24x36) annonçant la 17 ^e édition des Olympiades dans tous les CFP/Cégeps du Québec
Août 2024	Envois de la procédure pour les demandes de réservation des postes de travail via les répondants régionaux ou, à défaut d'en avoir, via les centres.
Août 2024	Envois des affiches personnalisées par métiers (format 11 x 17) dans tous les CFP/Cégeps du Québec
11 octobre 2024	Date limite pour retourner les réservations de postes de travail à CQ.
21 octobre 2024 ou avant	S'il y a lieu, CQ retourne une offre additionnelle pour les disciplines où le nombre le justifie (2 ^e tour).
1^{er} novembre 2024	Date limite pour postuler afin d'obtenir des postes additionnels dans les disciplines concernées.
22 novembre 2024	Annonce aux régions s'ils doivent tenir des Olympiades régionales
3 février 2025	Envois de la procédure d'inscription pour les délégations.
28 février 2025	Publication des documents relatifs aux concours
14 mars 2025	Date limite de l'inscription des délégations
Mars 2025	Rencontres virtuelles par métiers
Avril 2025	Envois des mini-bannières par métiers
7 au 10 mai 2025	Olympiades québécoises des métiers et des technologies

INSCRIPTION

Nous vous rappelons que les candidates et les candidats que vous inscrirez aux Olympiades québécoises doivent répondre au critère suivant :

Au 1^{er} juin 2024 ou après, être inscrit à temps plein dans un programme de formation sanctionné (DEP, ASP et DEC) par le ministère de l'Éducation ou le ministère de l'Enseignement supérieur, appartenant à l'ordre d'enseignement et au champ professionnel (secteur de formation) visés par la compétition.

Le répondant régional ou le responsable de chaque centre de formation inscrit via le système en ligne de Compétences Québec:

- Les finalistes (dépôt applicable);
- Le personnel enseignant;
- Les autres délégués du collège.

La date limite de l'inscription est le **14 mars 2025**.

Un système d'inscription sera disponible via l'intranet de notre site Web. Il s'agira de la seule façon de procéder pour l'inscription. De plus, nous vous demanderons d'y téléverser une photo de toutes les candidates et de tous les candidats.

Une facture couvrant les frais d'inscription (310 \$/personne) de la délégation sera alors envoyée tout en tenant compte du dépôt déjà effectué lors de la réservation des postes de travail.

OLYMPIADES	CRITÈRES D'ADMISSION
LOCALES ET RÉGIONALES	Chaque région peut déterminer ses critères d'admission et ses règlements. Toutefois, la plupart d'entre elles s'alignent sur le modèle proposé par Compétences Québec.
QUÉBÉCOISES	Aucune limite d'âge. Ouvertes à ceux et à celles qui, au 1 ^{er} juin 2024 ou après, étaient inscrits à temps plein dans un programme de formation sanctionné (DEP, ASP, DEC) par le ministère de l'Éducation ou le ministère de l'Enseignement supérieur, programme qui appartient à l'ordre d'enseignement et au champ professionnel (secteur de formation) visés par la compétition.
CANADIENNES	<p><u>Catégorie secondaire</u>: Avoir 21 ans ou moins l'année de la compétition, et être inscrit dans une école secondaire le 1^{er} juillet 2024 ou après.</p> <p><u>Catégorie postsecondaire</u> : Être inscrit dans une école secondaire ou postsecondaire le 1^{er} juillet 2024 ou après et ne pas être reconnu compagnon (principalement dans les disciplines liées au domaine de la construction).</p> <p><i>Note : Il faut toutefois noter que Compétences Québec retiendra, pour les compétitions canadiennes qui conduisent au Mondial des métiers, les meilleurs candidats qui sont nés le 1^{er} janvier 2004 ou après. Parmi eux, si un candidat est un étudiant étranger/international, celui-ci devra fournir, sur demande, une preuve qu'il peut demeurer sur le territoire canadien jusqu'au 30 septembre 2026.</i></p>
INTERNATIONALES (MONDIAL DES MÉTIERS)	Être né le 1 ^{er} janvier 2004 ou après sauf pour Mécatronique, Maintenance d'aéronefs et Services infonuagiques où les candidats doivent être nés le 1 ^{er} janvier 2001 ou après.

LISTE DES MÉTIERS PRÉSENTÉS EN 2025

FORMATION PROFESSIONNELLE		
01	Mécanique industrielle	
03	Techniques d'usinage	
05S	Dessin industriel	
06	Usinage CNC	Hors-site (<i>lieu à déterminer</i>)
08	Secrétariat	
10	Soudage	
12	Carrelage	
13	Carrosserie	
15	Plomberie	
18	Électricité	
20	Briquetage	
21	Plâtrage	
22	Peinture en bâtiment	
24	Ébénisterie	
26	Charpenterie	
29	Coiffure	
30	Esthétique	
31	Technologie de la mode	
32	Pâtisserie	
33	Mécanique automobile	
34	Cuisine	
36	Peinture automobile	Hors-site (<i>lieu à déterminer</i>)
37	Aménagement paysager	Équipe de 2 participants
38	Réfrigération	
40	Infographie	
49	Mécanique de véhicules lourds	
51	Pose de systèmes intérieurs	
52	Dessin de bâtiment	
53	Mécanique de véhicules légers	Retour de ce métier
55	Vente-conseil	
57	Assistance, soins infirmiers	
60	Comptabilité	

FORMATION TECHNIQUE		
04	Mécatronique	Équipe de 2 participants
05C	CDAO	
19	Électronique industrielle	
39	Informatique - Gestion de réseaux	Retour de ce métier
72	Techniques de génie mécanique	

DÉLÉGATION RÉGIONALES

Au terme du processus de sélection, les centres de formation conviennent des modalités de leur participation comme équipe régionale.

01 -11	Bas-Saint-Laurent - Gaspésie
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean
03	Québec – Chaudière-Appalaches
04 – 17	Mauricie – Centre-du-Québec
05	Estrie
06	Île-de-Montréal
07	Outaouais
08	Abitibi-Témiscamingue
09	Côte-Nord
10	Nord-du-Québec
13-14-15	Laval – Lanaudière – Laurentides
16	Montérégie

CYCLE DES OLYMPIADES 2025 À 2026

